

La force herbicide sur graminées et dicots

- Nimbus® est efficace sur plus de 30 adventices** très répandues dans les cultures de colza.
- Nimbus® a une efficacité renforcée** sur le gaillet, la matricaire, les crucifères (capselle, sisymbre), le vulpin et le ray-grass, graminées de plus en plus difficiles à contrôler dans les rotations céréales-colza.

Dicotylédones

• Alchémille	
• Arabette	
• Capselle bourse à p.	90 à 100%
• Céraiste	
• Chénopode	
• Ethuse	
• Laïteron sp	
• Lamier pourpre	
• Lampsane commune	
• Matricaire	
• Miroir de vénus	
• Morelle	
• Myosotis des champs	
• Passerage	
• Séneçon vulgaire	
• Sisymbre	
• Stellaire	
• Tabouret des champs	
• Véronique de Perse	

• Coquelicot	
• Diplotaxis	
• Gaillet gratteron	
• Renoncule	
• Shérardie	
• Torilis	
• Véronique f. de lierre	80 à 89%
• Carotte sauvage	
• Euphorbe sp	
• Fumeterre	
• Géranium mou	
• Mercuriale	
• Ravenelle	
• Sanve	
• Barbarée	
• Calépine	
• Géranium disséqué	
• Géranium à f. ronde	
• Géranium tige grêle	
• Pensée	
• Scandix	< 70%

Graminées

• Pâturin annuel	90 à 100%
• Ray-grass	
• Vulpin	80 à 89%
• Folle avoine	65 à 79%
• Brome stérile	
• Repousses blé	
• Repousses orge	< 65%

Ces pourcentages correspondent à des moyennes, ce qui n'exclut pas ponctuellement un niveau d'efficacité inférieur.



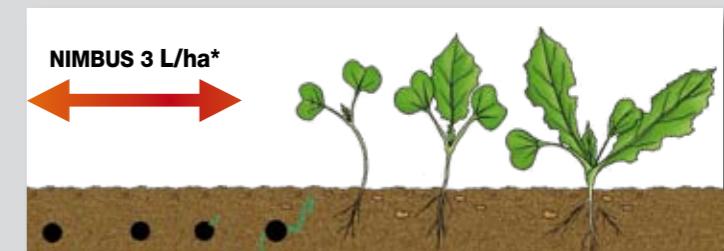
Nimbus® respecte les cultures de remplacement

- De nombreuses cultures sont possibles en cas de retournement accidentel du colza (sécheresse, limaces) :
- sans labour** : colza d'hiver et de printemps, maïs, tournesol, pois de printemps, féverole, lin, pomme de terre, soja.
 - après labour** : orge de printemps, blé de printemps, avoine, betteraves, graminées fourragères (sauf ray-grass), luzerne, trèfle.

Les recommandations

- Nimbus® s'utilise sans incorporation en post-semis, pré-levée du colza. Traiter sitôt après le semis pour profiter de l'humidité du sol ou dans les jours qui suivent et dans tous les cas avant la levée des premiers pieds de colza.
- Evitez la dérive de la pulvérisation sur les cultures voisines.
Ne pas traiter à moins de 100 m d'un vignoble.

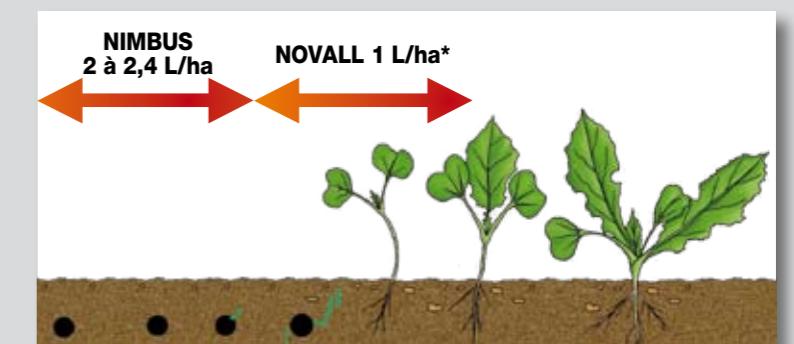
Nimbus® en 1 passage, les avantages :



* En cas de sols filtrants (sols sableux...), utiliser Nimbus® à 2,5 L/ha

Nimbus® en programme avec Novall®, les avantages :

- Spécialement adapté pour remplacer les programmes à 2 passages à base de trifluraline en pré-semis incorporée suivie d'un produit en post-semis, pré-levée.
- Une excellente régularité d'action.
- Un très large spectre dicotylédones et graminées.
- Une efficacité renforcée sur coquelicots.
- Un gain de temps grâce à une utilisation possible de Novall® en mélange avec les insecticides en post-levée précoce lorsque les périodes d'application de Novall et de l'insecticide correspondent et si l'insecticide est nécessaire.



*En post-levée précoce, Novall® s'applique dès que 70% des colzas sont au stade cotylédons, soit environ 5 à 10 jours après le semis.
A ce stade certains pieds sont encore en train de germer. Ne pas traiter au delà du stade 2 feuilles des adventices.

Carte d'identité Nimbus®

- **Autorisation de vente :** n° 9800187
- **Composition :** 250 g/L de métazachlore + 33,3 g/L de clomazone Clomazone : matière active FMC Corporation
- **Formulation :** SE (Suspo-émulsion)
- **Usage et dose autorisée :**
désherbage colza : 3 L/ha
- **Classement toxicologique :**
 - Xi : irritant
 - N : Dangereux pour l'environnement
 - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **R50/53 :** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- **Délai avant récolte :** supérieur à 100 jours (cf Arrêté JO du 21/09/06)
- **Distance aux points d'eau :** respecter une zone non traitée minimale de 5 mètres sur colza (cf Arrêté JO du 21/09/06)
- **Délai de rentrée :** 48h (cf Arrêté du 21/09/06)

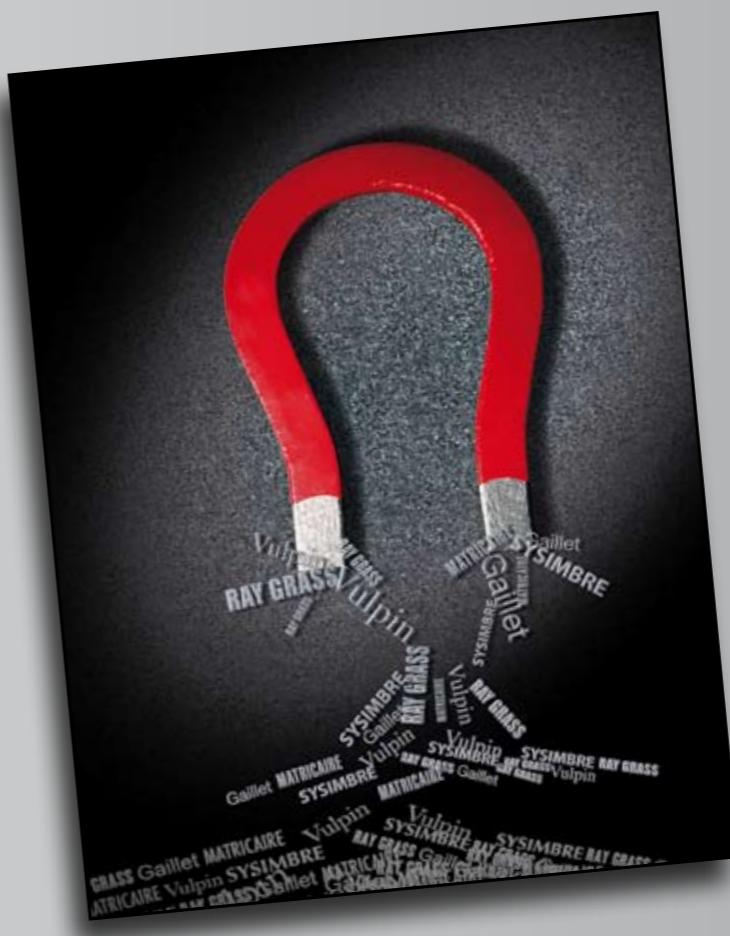
Protection utilisateur lors de la manipulation produit : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau protection 4.

Carte d'identité Novall®

- **Autorisation de vente :** n° 9000833
- **Composition :** 400 g/L de métazachlore + 100 g/L de quinmérac
- **Formulation :** Suspension concentrée
- **Usages et doses autorisées :**
 - Désherbage colza : 2,5 L/ha
 - Désherbage tournesol : 2 L/ha
- **Classement toxicologique :**
 - Xi : irritant
 - R36/38 : irritant pour les yeux, irritant pour la peau
 - R43 : peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **N :** Dangereux pour l'environnement
- **R50/53 :** Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.
- **Distance aux points d'eau :**
 - Sur colza :** respecter une zone non traitée de 20 m par rapport aux points d'eau
 - Sur tournesol :** 5m
- **Délai de rentrée :** 48 H
- **Autres autorisations :** tournesol, cultures porte-graines (navet, radis), moutarde
- **Délai avant récolte :** 90 jours sur tournesol

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION		APRÈS L'APPLICATION	
	1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.		8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
	2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.		9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
	3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).		10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
	4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.		<small>* Marque déposée Sté PANTEK France</small>
	5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).		
	6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.		
	7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.		
PENDANT L'APPLICATION			



La force irrésistible du désherbage

REUSSISSEZ VOTRE COLZA *autrement*

BASF
The Chemical Company

Retrouvez l'ensemble de nos informations produits sur www.bASF-agro.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. : 04 72 32 45 45